

Le parcours

Les étapes

*Départ du parking de l'église

Descendre la rue de l'église

Tourner à droite et continuer sente des près au lieu-dit (1) **les planches**, endroit occupé par des cultures maraichères.

Laisser deux chemins sur votre droite qui remontent vers le village et tourner à droite au prochain pour rejoindre la rue principale
Prendre sur la gauche, traverser la route et suivre le GR111 sur le chemin de la Topineau mais porte le nom de (2) **Montoir du Topineau** ou la **Topinotte** dans les itinéraires historiques de l'Essonne.

Suivre le GR111 et prendre sur votre droite le (3) **Chemin de la Procession**.

La vallée de la Topineau à votre droite

La (4) **Borne Ferrée** sur le plateau à votre gauche.

Abandonner le GR111 et prendre sur votre droite le Chemin des Viards qui plonge dans la vallée et rejoint la rue de (5) la **Vallée aux loups** et vous conduit au cœur du village.

Traverser la route, près de la salle des fêtes, on remarque, le **puits en ruche ogivale**, alors appelé « puits de la croix ».

Pour les curieux, sur la route de d'Huilet, se situe (6) le **site géologique**

Passer devant l'entrée de la salle des fête, prendre la Sente du Jardin Neuf qui rejoint la rue de l'église.

Tourner à droite pour rejoindre le parking de l'église.

1 H 15 

4,2 Kms

Niveau : facile

70 mètres ▼

125 mètres ▲

Dénivelé : + 55 mètres



RENSEIGNEMENTS UTILES

Accès : Etampes, à 45 km au sud de Paris par la N 20

Comité départemental du tourisme de l'Essonne

19, rue des Mazières 91 000 Evry

01 64 97 35 13

Comportement en milieu naturel

Ne laisser aucun débris et emportez vos déchets,
N'oubliez pas de refermer clôture et barrières derrière vous ,

Tenez votre chien en laisse surtout aux abords des habitations ,

N'allumez pas de feu dans la nature,

Respectez les balisages et le code de la route,

Respectez le domaine privé sans vous éloigner du sentier balisé,

Ne piétinez pas les fleurs et les plantes,

Ne traversez pas les près de fauche,

Respectez les autres. Cyclistes, cavaliers et piétons sont tous les bienvenus sur les chemins.

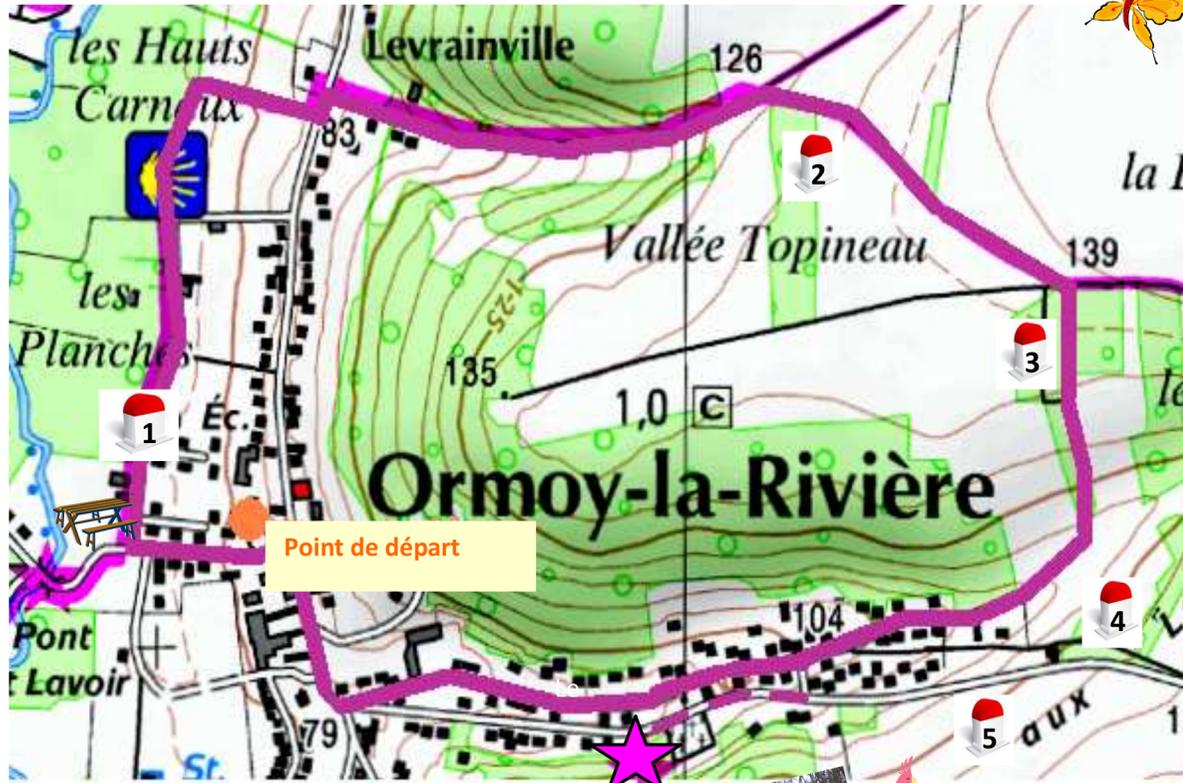


ORMOY LA RIVIERE CIRCUIT N°5 LE TOPINEAU



Située entre Étampes et Boissy-la-Rivière, au cœur de la vallée de la Juine, Ormoy-La-Rivière profite d'un terroir bien irrigué, propice aux labours et aux prairies, aux moulins, aux bois et à la vigne. À ces conditions naturelles favorables s'ajoute la présence d'une des voies romaines les plus importantes de la Gaule, celle de Paris à Orléans. Aux XIXe et XXe siècles, Ormoy-La-Rivière confirme son rôle de petite localité verte à vocation résidentielle. Depuis 1980, le village et son terroir sont inscrits à l'inventaire des sites pittoresques de l'Essonne.





Point de départ

Le matériel pour une randonnée

- Chaussures
 - Vêtements
 - Sac à dos
 - Bâtons de marche :
 - Carte et boussole: pour ne pas se perdre
 - Trousse de premiers soins : pansements, désinfectant, pommade contre piqûres d'insectes, antidouleurs, pince à épiler, etc.
 - Boisson et aliments : eau, barres céréalières.
- Les incontournables**
- Lunettes de soleil, chapeau, crème solaire
 - Papier toilette, sac poubelle, lacets de rechange
 - Gourde (au moins 1.5 l par jour), nourriture
 - Couteau, lampe de poche, briquet



Air de Pique nique



Site Géologique



Signalisation du circuit

➔ Tourner à droite

➜ Tourner à gauche

— Passage

X Mauvaise direction



Le lavoir



Le pont romain

1  **Les planches** : terrains plus long que larges, séparés par des petits fossés de drainage.

2  **Montoir du Topineau ou la Topinotte** : Le « Montoir » est un terme propre à la région beauceronne. Il désigne une voie de communication rurale établie autrefois pour le déplacement des ovins entre les habitats abrités en fond de vallée et le plateau « openfield » où on les mène à prêter dans les chaumes. Cette pratique agraire relevait du droit coutumier (coutume d'Orléans), héritage du droit féodal et de l'élaboration d'une structure agraire communautaire au Moyen-âge (Xe-XVe siècle) adaptée à une région dépourvue de prairies.

3  **Chemin de la procession** : Son origine serait liée à l'abolition du servage et aux célébrations religieuses que l'on y faisait en commémoration.

4  **La borne Ferrée** : Les habitants, pour rappeler l'abolition du servage, en 1224, plantent au milieu du terroir cultivable la Borne Ferrée, laquelle porte une croix gravée sur deux faces apposées.

5  **La Vallée aux loups** : Les loups n'étaient pas rares dans la région jusqu'à une époque récente. Ils hantaient l'imagination populaire d'où, sans doute, leur fréquence dans la toponymie.

★ **Le site géologique- LE STAMPIEN** : Juste avant le cimetière à droite, existe un enclos appelé généralement « Les fouilles ». Cette réserve fut créée par décision du Conseil Général du département de l'Essonne le 18 juin 1973.